

[Français]

LES PÊCHES

LA SITUATION DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Fernand Robichaud (Beauséjour): Monsieur le Président, l'industrie de la pêche est en pleine crise dans l'Atlantique. Les stocks de morue, de crabe et les emplois disparaissent comme neige au soleil. Et, on s'attend à des coupures de quotas beaucoup plus sévères pour 1990.

Qu'est-ce que ce gouvernement fait face à ce drame? Il crée un comité du Cabinet pour savoir si les programmes déjà existants sont adéquats. Les membres de ce comité sont les mêmes qui ont vendu nos pêcheurs dans le différend Canada-France, coupé les ententes fédérales-provinciales dans les pêcheries, coupé les bénéfices du Programme d'assurance-chômage, coupé VIA Rail, coupé les bases militaires, et j'en passe! Tout cela au nom de la réduction du déficit! Ce comité ne vaut pas un sou.

Les communautés sont en plein naufrage et le gouvernement, en guise de sauvetage, leur envoie l'équipe qui a mis la hache dans les canots de sauvetage.

Monsieur le Président, il faut absolument que le comité réalise qu'il doit faire un choix: réduire le déficit ou venir en aide aux pêcheurs, aux travailleurs, aux travailleuses et aux communautés aux prises avec les conséquences catastrophiques de cette crise.

* * *

LE LOGEMENT

L'OUVERTURE OFFICIELLE DE DEUX RÉSIDENCES—ON FÉLICITE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

M. Jean-Pierre Hogue (Outremont): Monsieur le Président, j'ai eu l'insigne honneur de représenter le gouvernement du Canada à l'ouverture officielle de deux résidences, dont la réalisation a été permise grâce à des actions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de son ministre (M. Redway).

Il me fait plaisir de les identifier: la première porte le nom de *La Colombe*, et la seconde, celui de *La Voie Lactée*.

Monsieur le Président, je veux en profiter pour féliciter les membres de ces coopératives d'habitations et leurs conseils d'administration respectifs.

Comme le domaine de l'habitation revêt une grande importance pour le gouvernement du Canada et que tous

Article 31 du Règlement

les Canadiens ont droit à un logement convenable, nous sommes fiers de participer à la réalisation de ces projets.

Ces ensembles d'habitations sont de bons exemples de ce qu'il est possible d'accomplir lorsque les gens et les gouvernements travaillent ensemble à produire des logements convenables et à des prix abordables.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE—LES CONSÉQUENCES DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Monsieur le Président, le gouvernement a annoncé dans son budget des compressions brutales dans les projets de dépenses du ministère de la Défense nationale au cours des cinq prochaines années.

A la suite de ces compressions, le ministère et nos forces armées auront de la difficulté à répondre aux nombreuses attentes des Canadiens et à s'acquitter des tâches qui leur incombent. C'est vraiment regrettable, mais la première priorité du gouvernement consiste à assurer le bien-être économique du pays. Nos dévoués membres des Forces armées canadiennes reconnaissent l'importance d'une économie saine et en plein essor pour la sécurité de notre pays et ils sont disposés à supporter leur part du fardeau.

Les fermetures de bases et les réductions annoncées se feront durement sentir dans les localités en cause. Quoi qu'il en soit, les Forces armées canadiennes doivent réduire leurs frais d'exploitation et de personnel, afin d'être en mesure d'acheter l'équipement nécessaire pour bien s'acquitter du travail qui leur incombera dans les années 1990. Les fermetures des bases de Portage et Summerside sont malheureusement dues au fait que celles-ci n'étaient plus utiles à des fins militaires.

En comparaison, la base de Moose Jaw, où les pilotes reçoivent leur entraînement de base au pilotage d'avions à réaction, n'est pas l'une des 14 bases qui vont être fermées ou faire l'objet de compressions. La base de Moose Jaw se porte bien et elle demeurera ouverte. J'ai demandé, ce matin, aux représentants du ministère de la Défense nationale s'ils envisageaient de privatiser certaines phases de l'entraînement, et ils m'ont répondu carrément «non».

Je rappelle à la Chambre que les décisions en question n'ont pas été motivées par des raisons politiques. La base militaire concernée est située dans une circonscription qui n'est pas représentée par un ministériel.